



« Ailleurs », au Bénin en Afrique, plusieurs communautés d'origine franciscaine se donnent un front commun pour affronter le problème social profond des pratiques rituelles d'infanticide.

Franciscains-Bénin, se forme et s'équipe pour entrer en action dans le milieu. La détermination les guide dans cette lutte à l'infanticide qu'il faut d'abord comprendre.



« *La sauvegarde du droit à la vie
des enfants dits sorciers.* »

GENÈSE DE FRANCISCAINS-BÉNIN

La famille franciscaine du Bénin s'investit dans des actions sociales en vue d'améliorer la qualité de vie des personnes les plus vulnérables de la société. Aujourd'hui un groupe bien structuré avec un site web s'appelle Franciscains-Bénin (www.franciscainsbenin.org).

En 2007 à Lomé, *Franciscans International* a organisé une formation sur le Leadership au bénéfice de la Famille Franciscaine de l'Afrique de l'ouest. Cette formation a contribué largement à la germination et l'organisation en une entité unifiée de la famille franciscaine du Bénin avec pour

objectif entre autre, la défense du droit à la vie, à la survie et au développement des enfants accusés de sorcellerie.

LA SAUVEGARDE DU DROIT À LA VIE DES ENFANTS DITS SORCIERS

Puis en 2008, la thématique des enfants dit « sorciers » a été portée à la connaissance du monde grâce à la déclaration orale à Genève de sœur Madeleine et du frère Auguste lors de l'Examen Périodique Universel. Suite à cette action, la famille franciscaine béninoise avec le soutien de certains partenaires a décidé de l'organisation dans la même année d'un Forum National sur le phénomène de l'infanticide rituel des enfants dits « sorciers ». Le premier projet de la Famille Franciscaine a été l'organisation d'un Forum National sur le thème « La sauvegarde du droit à la vie des enfants dits sorciers ». La mise en œuvre de ce projet a été difficile compte tenu du manque d'expérience de la Famille Franciscaine en la matière, des difficultés à trouver un financement, du défaut de soutien technique à divers niveaux. (Avec la préparation du forum ci-dessus cité, la Famille Franciscaine s'est organisée en ONG avec inscription au Registre national et parution au Journal Officiel.) Il a fallu une grande détermination des dirigeants de Franciscains-Bénin pour aboutir à l'organisation de ce Forum au mois de mars 2012. L'Unicef, l'Ambassade de France, la Conférence Épiscopale de Madrid, face au sérieux de l'engagement franciscains ont soutenu cette initiative.

Aujourd'hui, Franciscains-Bénin est en synergie avec d'autres Organisations de la Société Civile béninoise à savoir : Amnesty International Bénin, ACAT-Bénin, Changement Social Bénin, WILDAF-Bénin, l'ONG ESAM et le réseau d'ONG CLOSE.

QUI SONT LES MEMBRES DE FRANCISCAINS-BÉNIN?

On compte 14 membres de la famille franciscaine : les Frères de Jésus, les Frères Amigoniens, les Frères Mineurs Capucins, Jeunesse Franciscaine, Ordre franciscain Séculier, les Filles de Padre Pio, les Sœurs Franciscaines Missionnaires de l'immaculée, les Sœurs Franciscaines du Divin Pasteur, les Sœurs de la Petite famille de Marie, les Frères franciscains de l'Immaculée, les Sœurs Franciscaines de l'Immaculée, les Sœurs Tertiaires Capucines, les Sœurs Clarisses Capucines et les Frères Mineurs.

Franciscains-Bénin se donne pour mission de veiller à la justice et à la paix sociale, à l'intégrité et à la sauvegarde de la création et à l'accompagnement des communautés vulnérables.



UN PROJET COMMUN : ÉRADIQUER L'INFANTICIDE RITUEL ET LES ENFANTS DITS « SORCIERS »

Depuis quelques années, Franciscains-Bénin a un important projet en cours : celui de l'éradication de l'infanticide rituel au nord du Bénin. Les préoccupations et les recherches sur l'infanticide rituel et les enfants dits « sorciers » se sont concentrées sur la connaissance qualitative du phénomène. De même, l'inexistence de statistiques relatives à la réalité des enfants dits « sorciers » a toujours été soulignée. Bien que la recherche qualitative soit indispensable à la compréhension de l'infanticide, elle est insuffisante pour la cerner dans sa globalité et permettre le développement de réponses adéquates.

C'est donc pour disposer des données quantitatives dans le but d'une part d'appréhender l'ampleur du phénomène des enfants dits « sorciers » et de l'infanticide rituel au Bénin, ses causes, son historicité, ses manifestations, et ses conséquences et d'autre part d'élaborer des politiques adéquates pour lutter efficacement contre ce phénomène que le projet intitulé « Projet d'éradication de l'infanticide rituel dans le nord du Bénin » a été lancé.

QU'EST-CE QU'UN ENFANT DIT « SORCIER » ?

Dans certaines communautés, notamment dans le nord du Bénin, les enfants nés prématurément, qui se présentent à l'accouchement par les pieds ou les jambes, dont la première dent sort à la mâchoire supérieure, dont la mère meurt suite à l'accouchement ou qui ont des déformations... sont considérés comme des enfants sorciers. Par conséquent, selon les rites de ces communautés, il faut éliminer ces enfants.

COMMENT CES ENFANTS SONT-ILS PERÇUS AU BÉNIN ?

Ils sont vus comme des « porte malheur ». La vie de certaines communautés béninoises, notamment au nord, où persistent des pratiques d'infanticide rituel, est rythmée par des croyances très fortes. Selon ces croyances, il faut « laver » la communauté de ces enfants. Ainsi, la mort de ces enfants est considérée comme une délivrance. Des personnes sont chargées de mettre un terme à leurs jours, on les appelle les « réparateurs ». Dans d'autres cas, ces enfants peuvent être abandonnés, secrètement, sur la route, pour être finalement trouvés et amenés auprès d'ONG ou de structures d'accueil. Les communautés savent bien que les infanticides rituels sont illégaux, du coup, elles cachent ce qu'elles font.

DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

Franciscains-Bénin poursuite des campagnes de sensibilisation dans divers départements au nord du pays. Une prochaine chronique dans Chemins franciscains relatera la façon dont se déroule cette campagne dans la commune de Nikki.

